

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 26 septembre 1901.

TOUTES les fois qu'une grande solennité présidée par le Souverain-Pontife appelait à Saint-Pierre des milliers de pèlerins, comme les canonisations ou autres cérémonies de ce genre, la question des billets d'entrée suscitait des polémiques et des murmures sans fin. Il se trouvait que de bons pèlerins, d'excellents et dévoués catholiques, ne pouvaient en obtenir, alors que, dans les hôtels, les portiers en vendaient couramment à des prix qui oscillaient entre 20 et 200 francs. Après chaque cérémonie, on faisait une enquête pour savoir comment s'étaient produites ces fuites de billets, mais on ne découvrait rien, l'enquête n'avait pas de sanction.

— Mgr Bisleti, le nouveau maître de chambre, a essayé de porter un remède radical à un mal chronique. Les fuites dont on se plaignait provenaient de deux sources. Les domestiques volaient les billets qui se trouvaient casuellement à leur portée et allaient les revendre aux hôtels. De plus, des agences de faux se montaient immédiatement et imitaient à s'y méprendre les billets authentiques. Tout d'abord, ceux-ci étaient imprimés sans signe spécial ; et de plus facile que de trouver le même papier et de reproduire par photographie le dessin et la disposition typographique des lettres. Puis, pour rendre l'imitation plus difficile, le maître de chambre, le majordome, y ajoutèrent leur timbre sec ; les faussaires firent immédiatement la dépense d'un timbre sec parfaitement imité et servirait pendant tout le temps que le majordome ou le maître de chambre resteraient en charge. Les bénéfices restaient toujours considérables.

— Mgr Bisleti, pour couper court à ces fraudes, vient de prendre une mesure plus radicale. Au lieu d'imprimer ces billets sur papier teinté ordinaire, il a commandé aux fabriques de Fabriano, renommées dans toute l'Italie, un papier spécial, très fin, et qui aura

la pâte un filigrane transparent comme celui des billets de banque. De plus, l'imprimerie secrète du Vatican a fait l'acquisition d'une machine spéciale pour imprimer ces billets ; ce qui rendra la falsification presque impossible.

— Le nouveau maître de chambre, qui a trouvé ainsi le moyen de mettre les faussaires à la porte du Vatican, saura aussi se précautionner contre les vols du personnel de service. A la dernière audience des pèlerins français, la distribution des billets, au lieu d'être confiée aux chefs du pèlerinage, comme cela se faisait les autres années, a été faite par le maître de chambre lui-même ; et Mgr Bisleti, coupant court ainsi à toute fraude, exigeait que celui qui désirait un billet vint se présenter en personne pour le chercher.

— Un nouveau collège ecclésiastique vient d'être fondé à Rome et prend le nom de collège apostolique léonin. Un riche Romain, le comte Cerasi, mort il y a quelques années après avoir amassé une grande fortune, voulut qu'une partie en fut consacrée à une bonne œuvre. Le Père Valentini, prêtre de la Mission, son confesseur, lui suggéra l'idée de faire un grand collège ou séminaire qui non seulement faciliterait aux jeunes gens — qui désirent être prêtres et n'ont pas les moyens de faire les frais de leurs études — la vocation à laquelle ils étaient appelés, mais encore serait très utile pour former d'excellents professeurs et directeurs de séminaires. Aux cours ordinaires, on y ajouterait des leçons spéciales d'éducation ecclésiastique ; et ce collège servirait ainsi puissamment à relever le moral des séminaires italiens en leur fournissant de bons professeurs et d'habiles supérieurs. Le plan fut accepté, et les bâtiments sortirent bientôt de terre dans le nouveau quartier de Rome, les *Prati di Castello* jadis complètement délaissés et qui maintenant secouent un peu la torpeur qui les avait envahis. Le collège pourra loger 200 jeunes gens et ouvrira ses portes en novembre. Le Souverain-Pontife vient d'en nommer pour directeur Mgr Fontana, évêque de Crema, ancien recteur du séminaire de la Haute Italie, à Rome, et qui, malgré la nouvelle résidence qui lui est imposée, continuera à administrer son diocèse. Il est probable

cependant que le Souverain-Pontife lui accordera un évêque auxiliaire pour le remplacer dans les fonctions pontificales.

— Bien que la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires n'ait pas encore rendu sa décision sur les questions que lui a soumises Mgr Chapelle, délégué apostolique pour les Antilles et les Philippines, cependant quelque chose en a transpiré dans le public.

On sait que le cardinal Gibbons avait son plan tout fait pour résoudre cette question. Il renvoyait des Philippines tous les religieux espagnols, et les remplaçait par des prêtres séculiers américains, qui naturellement prenaient les biens des ordres religieux ainsi mis à la porte. Le remède était radical ; mais il n'offrait que peu de points de contact avec la mansuétude chrétienne et les règles de la justice distributive, qui reconnaissent aux ordres religieux le droit de posséder. Il offrait encore un autre inconvénient au point de vue politique. Il irritait profondément les sept millions d'habitants qui sont aux Philippines ; et ceux-ci n'auraient pas eu de peine à considérer dans le clergé américain qu'on leur aurait imposé, moins des prêtres chargés des intérêts de leur âme, que des fonctionnaires ecclésiastiques ayant mission de leur inculquer l'amour de la grande république américaine.

— Le plan de Mgr Chapelle était tout autre, et il a été admis, tant par les Etats-Unis que par le Vatican. Il fallait à tout prix conserver les religieux existant dans les Philippines, non seulement parce que la justice l'exigeait, mais parce qu'une bonne politique n'avait que ce moyen pour reconcilier les vaincus avec les vainqueurs. Leur maintien fut donc décidé. Certes l'élément américain s'infiltrera peu à peu dans ces îles, et il faudra nécessairement en tenir compte dans l'évolution de la hiérarchie. Mais le changement sera graduel, sans secousse, appelé par les circonstances elles-mêmes, et les Philippines ne pourront s'en plaindre.

— Tel serait le résultat de la mission ou délégation du digne archevêque de la Nouvelle-Orléans. Il a, dans cette mission difficile, complètement justifié la confiance que McKinley d'une part et le

Vatican de l'autre avaient mise dans sa grande pratique des affaires et sa prudente sagacité.

Rome, le 2 octobre 1901.

— La loi des congrégations en France, dure dans ses termes, plus dure dans les instructions que vient de publier le garde des sceaux, sera plus dure encore dans son application. Quelques personnes, même à Rome, s'étaient bercées de l'espoir que le gouvernement faisait ostensiblement de la persécution pour donner un os à ronger aux partis anticatholiques, mais ne voulait pas mettre à exécution ce qui représentait pour lui plus des menaces qu'une formule de gouvernement. Le nonce pontifical à Paris avait reçu de nombreuses assurances dans ce sens ; et de là vient probablement l'opinion que je signale.

— Plût à Dieu qu'il en eût été ainsi, et que le gouvernement se fût tenu à des menaces. Maintenant, il n'est point possible de ne pas ouvrir les yeux. Le spoliation, sous le nom de liquidation, voilà ce qui attend les congrégations qui se sont dispersées d'elles-mêmes. Quant à celles qui se sont soumises, leur sort ne sera pas plus fortuné. A la merci d'un ministère qui s'est donné la mission de déchristianiser la France, qui après avoir laïcisé l'école veut anéantir l'enseignement religieux, il est certain qu'il marchera de l'avant ; et si la persécution s'attarde un peu, à cause des élections de 1902, elle se fera après d'autant plus violente que le terrain sera alors libre d'obstacles.

— La clé de la question des congrégations en France tient donc aux élections de 1902. Seront-elles bonnes, donneront-elles une chambre analogue à celle dont le mandat va expirer, ou au contraire une chambre plus radicale, plus socialiste ? Telle est la question qui se pose. Nous manquons actuellement de données positives pour résoudre le problème ; mais, en tenant compte des avertissements qui viennent de divers côtés, il est à craindre que la nouvelle chambre ne soit pire que celle qui l'a précédée.

— Et il y a deux raisons principales à cette crainte.

D'abord, le gouvernement a à sa tête un homme autoritaire, qui sait ce qu'il veut, qui veut fortement, brise tous les obstacles et ne recule devant aucun moyen. Du côté des catholiques, il y a la division. M. Waldeck Rousseau a très habilement divisé les religieux sur la question de l'autorisation ; par là même il a désorganisé les forces catholiques qui ont ainsi perdu la moitié de leurs chances de réussite. Le gouvernement a ses candidats tout prêts ; les catholiques sont à chercher les leurs ; ils ne peuvent s'entendre dans une action commune, et tous les efforts faits pour les grouper ont été jusqu'à présent impuissants.

— De plus, le gouvernement a pour lui le grand levier des élections, l'argent. Outre les fonds secrets, outre les ressources qu'il prend dans les versements que lui fait le pari mutuel des champs de course, versements qui atteignent chaque année une somme de plusieurs millions et pour lesquelles il n'existe pas de comptabilité, le gouvernement a d'autres cordes à son arc. Les Rotschild avec M. Rouvier viennent de jeter les bases d'une grande banque au capital de 200 millions ; le gouvernement l'appuie, mais en revanche celle-là devra l'aider financièrement dans les élections futures. Du côté des catholiques, c'est la détresse. On ne peut rien espérer des religieux qui, loin de pouvoir s'engager dans cette lutte, sont, à raison de la politique du gouvernement, obligés de réunir toutes leurs ressources pour pourvoir au futur exil qui les menace. Leurs propriétés sont saisies ou vont l'être ; car le décret du garde des sceaux annule, par un effet rétroactif, toutes les ventes consenties depuis le 2 juillet dernier par les congrégations ou à leur avantage.

— Resterait le parti nationaliste, qui a montré dans les élections de Paris ce qu'il savait et pouvait faire. Mais l'habileté machiavélique de Waldeck Rousseau l'a encore réduit à l'impuissance. La comtesse de Castellane avait fourni les frais de la dernière élection, et l'immense fortune des Gould, dont elle est l'héritière, lui pouvait permettre d'autres victoires de ce genre. Le président du conseil a été assez fin retors pour obtenir, de la famille Gould, un conseil

judiciaire qui empêchera la comtesse Boni de Castellane de subvenir, même partiellement, aux frais d'une prochaine campagne. Or un parti qui n'a pas d'argent en caisse est un parti mûr pour la défaite. Les élections devraient être libres, en principe ; en fait, elles se font avec de l'or ; et c'est la seconde raison qui explique les craintes d'un insuccès pour les catholiques.

— Or la façon dont la religion est traitée en France n'est pas un fait destiné à rester isolé. La France a toujours été la première dans le bien comme dans le mal ; mais dans le mal elle a été, on peut le dire, l'éducatrice, la maîtresse des autres peuples. Aujourd'hui les nations latines marchent à sa remorque dans la voie de la persécution contre l'Eglise. Le Portugal a commencé, l'Espagne suit et menace même de devancer le Portugal. Quant à l'Italie, si elle attend encore, c'est à cause de sa situation politique, à raison de ses embarras internes qui ne lui permettent point de s'aventurer dans une politique foncièrement antireligieuse. Mais déjà on voit les symptômes d'un changement, et les gens sérieux craignent que le gouvernement ne finisse par suivre bientôt l'exemple de la France dans la voie de la persécution.

— Telle est en ce moment la situation. Elle est profondément triste, et, pour surcroît de malheur, nous devons répéter avec l'Ecriture : *Haec sunt initia dolorum*. Au milieu de toutes ses angoisses, le Souverain-Pontife garde apparemment sa sérénité, mais son âme est dans la désolation et souffre douloureusement de tous ces contre-coups. Léon XIII a eu ces jours-ci de légères fatigues ; elles ne sont rien en elles-mêmes, mais vu le grand âge du Pontife elles ne laissent pas que de préoccuper son entourage. Ces fatigues sont accrues par les tristesses de l'Eglise ; et l'âme du pape, si droite, si enflammée pour le bien, doit participer aux angoisses qui torturaient le Divin Maître au jardin des Oliviers, alors qu'il voyait son sang versé à flots couler inutile pour une grande partie du genre humain. Le pape a tout fait pour éviter la persécution, et la malice des hommes a tourné contre lui et l'Eglise les moyens qu'il avait pris dans sa sagesse pour écarter ce péril.

DON ALESSANDRO.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé F.-X. de Ladurantaye, curé à Saint-Eusèbe, Montréal ;

M. l'abbé N. Ferland, curé à Saint-Alexis.

DECISION IMPORTANTE

D'APRÈS la *Semaine religieuse* de Montpellier, la Congrégation des Indulgences viendrait de rendre un décret dont l'importance pratique n'échappera à aucun prêtre.

On sait combien sont nombreuses les demandes en cour de Rome pour bénir les croix, médailles, chapelets brigittains, et leur appliquer les indulgences apostoliques. Il suffisait jusqu'ici de donner son nom à un agent, qui vous adressait soit un rescrit, soit un bref vous accordant les pouvoirs désirés. Le prêtre devait n'en servir du consentement de l'ordinaire et à la condition qu'il fût approuvé pour les confessions.

Désormais, en vertu d'une instruction du 11 juin 1901, approuvée le 14 du même mois par Sa Sainteté, il sera requis, si l'on veut solliciter en cour de Rome ces pouvoirs, d'en faire signer au préalable la demande par son évêque, si l'on appartient au clergé séculier ; par son supérieur, si l'on fait partie d'un ordre exempt. On avertit, en outre, que ces pouvoirs sont nuls si le prêtre n'est point approuvé pour entendre les confessions. Pour les exercer licitement, il faut toujours le consentement de l'ordinaire, mais celui-ci peut être tacite, implicite et, dans quelques cas urgents, simplement présumé.

NOS REVUES NATIONALES

E titre est bien général. Je me demande s'il ne l'est pas un peu trop ; car je n'ai ni l'intention ni la prétention de faire un dénombrement des *Revues* qui vivent ou qui périssent, non plus que de celles qui ont vécu et qui sont mortes, sur les bords de notre Saint-Laurent. Non pas !

Mais voici : on nous annonce une grande *revue*, théologique, philosophique, scientifique, historique, artistique et..... littéraire. Elle verra le jour en janvier prochain, là-bas, au pied du cap diamant, dans ce vieux Québec, que ses parures modernes enjolivent sans doute, mais dont la grande beauté sera toujours son incomparable site et ses riches souvenirs ; elle aura pour parrains des hommes distingués, prêtres et laïques, savants et renommés, catholiques et français ; elle s'appellera d'un beau nom tout plein de parfums historiques et sûrement sympathique à notre race : *La Nouvelle-France*. Tout cela ce devrait être une promesse de succès et de vie ? Et m'en allant, causant de groupe en groupe, j'entends les pronostics les plus divers. Je mentirais si je disais qu'ils sont tous rassurants.

Rentré chez moi, je vois sur ma table d'étude nombre de revues françaises, belges, italiennes, canadiennes, parmi lesquelles la *Revue Canadienne*, de Montréal. Celle-ci me paraît digne de ses compagnes. Sa toilette est fort convenable et sa parole est agréable et facile. Pour notre pays, son âge est vénérable assurément ; elle n'a pas moins de trente-six ans révolus. Durant cette période de tantôt huit lustres, ses pages ont connu et fait connaître presque toutes nos meilleures plumes. Actuellement encore elle s'honore de la prose des Chapais et des Tardivel, des Lindsay et des Gagnon, des Laure Conan et des Lagacé, des Burque, des Prud'homme, et des Lafamme..... Elle est d'ailleurs ouverte aux hommes de bonne volonté.

Or, est-elle encouragée ? Trouve-t-elle à l'aise des lecteurs et des abonnés ? Hélas, non ! L'avenir lui sera-t-il plus souriant ? Il est permis de l'espérer, mais pour elle, aussi bien que pour la future *Nouvelle-France*, le point d'interrogation reste bel et bien posé.

A quoi cela tient-il ? Pourquoi nos *revues nationales* ont-elles tant de difficulté à vivre ? Sont-elles trop exigeantes ? Ce n'est certainement pas en ce qu'elles visent à servir des rentes à leurs collaborateurs. Au contraire, à mon sens, c'est un des points faibles de leur administration. Si les « directions » pouvaient rémunérer mieux les « travailleurs », même d'une façon modique, la collaboration serait plus active et plus variée, et ça vaudrait mieux. Mais avec des abonnements à \$2.00 et à \$1.00, et en nombre restreint encore, les rentes prendront du temps à venir.

Ce qu'il faudrait avant tout ce serait augmenter le nombre des abonnés. Et pourquoi sont-ils si rares les abonnés de nos *revues nationales* ?

Nous allons présenter un modeste « parce que » à cet important « pourquoi », espérant que nos réflexions suggéreront quelque part des résolutions pratiques ; car nous sommes convaincus que beaucoup, parmi nos compatriotes, n'encouragent pas nos revues parcequ'ils n'y réfléchissent pas.

* * *

De nos jours on lit beaucoup, dans notre pays comme ailleurs, et, il faut l'avouer, lire *beaucoup* ça ne veut pas dire lire *bien*. A cela, je le sais, il y a des excuses et des circonstances atténuantes. Le siècle qui vient de finir, on l'a dit et redit sur tous les tons, fut le siècle de la *vapeur*, de l'*electric* et du *velo*. Rien n'indique que le XXe soit moins rapide, tout au contraire !

Sur cette pauvre « machine ronde »—comme disait La Fontaine—on ne marche plus, mais on se *presse*, on court, on vole, qui en char, qui en bateau, qui en *tram*..... d'autres à pieds. Tout se précipite et tout est précipité.

Il n'y a plus de distance. Chaque matin, les *quotidiens* nous apportent les faits divers des cinq parties du monde, et, chaque soir, ils recommencent au risque de se répéter ou de se contredire. Il faut aller vite et vivement, se mettre dans le train, suivre le courant, la mode, la course. Il faut *s'informer*, c'est la grosse affaire !

Résultat : les gens informés sont légion, les liseurs ne se comptent plus et les vrais *lecteurs* sont rares !

Or, les liseurs ne s'occupent guères des *revues*, et cela se comprend !

Et d'une !.....

* * *

Mais au moins parmi les lecteurs ? Ah ! quelques-uns sont si difficiles ! Vous leur servez des pages fortement pensées, savamment documentées, laborieusement coordonnées, riches de faits et de réflexions ? « Ce qu'il est assommant ce bon monsieur, se diront-ils, il excelle à être ennuyeux ! » Tel autre, qui sait sa plume alerte, lui laisse un peu « la bride sur le cou » ... « Mais, pensez donc, M. un tel, un savant, qui écrit ainsi légèrement ! Ça ne convient pas..... ! » On pourrait répondre peut-être : « Mais, mon ami, c'est justement parce que j'écris pour vous ! » A quoi bon ! Qui jamais a pu contenter tout le monde..... et son père ?

Songé-t-on à ce qu'il en coûte de recherches et de patience pour appuyer un article, le mettre au point et le servir avec le condiment nécessaire ?

Quelques lecteurs iront plus loin. A peine ont-ils compté les pages et parcouru quelques lignes qu'ils trouvent cela trop long. Que si sur un point donné l'opinion de l'écrivain ne leur agréé pas, ils froissent la page et ferment la *revue*, déjà ils ont condamné le tout. Cette manière d'agir est pourtant sophistique au premier chef. L'induction pêche ici par la base, car l'*ab uno disce omnes* est un procédé souvent trompeur.

Il y plus grave encore. On juge parfois sans entendre, je veux dire, sans voir et sans lire. C'est telle revue religieuse par exemple ! « Ennuyeuse », déclare-t-on, tout catholique qu'on est, et on ne la lit pas. C'est tel auteur qui tient la plume ? « Homme de coterie », dit-on, et c'est tout !

Comment voulez-vous qu'avec de semblables habitudes on rende justice même à d'excellentes revues !

Et de deux !....

* * *

Un autre obstacle c'est la compétition des *quotidiens*. Les quotidiens ? oh, je n'en veux rien dire qui soit désagréable. Que le journal à nouvelles soit un mal ou un bien, je n'ai ni mission ni qualité pour le décider. Je me contente de savoir qu'aujourd'hui tout le monde veut lire et lit son journal. C'est un fait.

Mais le *quotidien* ou les *quotidiens* suffisent-ils ? Comment doit-on les lire ? Quel crédit peut-on leur accorder ? Rien de plus curieux ni de plus suggestif à ce sujet que la série d'articles que publiait récemment M. George Fonsegrives, dans la *Quinzaine* de Paris, sous ce titre : « Comment lire les journaux ? » Ce qu'ils nous en montent des *bateaux*, à son avis, ce qu'ils nous en brodent des histoires, ces habiles rédacteurs et ces infatigables reporters ! Selon l'angle où ils se placent le même fait s'enlumine de bien des façons ! Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel y passent. Dame ! c'est bien un peu leur droit et c'est aussi (plus souvent ?) leur intérêt.

Au reste nous sommes tous leurs frères sous ce rapport et selon que nos lunettes sont bleues ou rouges..... vous comprenez ? Rien de plus semblable à un homme qu'un autre homme !

Cependant, Dieu merci, il y a encore des journalistes consciencieux et ils ont droit ceux-là à tous les égards. Mais l'homme qui pense doit-il se livrer à eux sans défense, je veux dire sans contrôle ? Poser la question, c'est la résoudre.

Alors comment exercer votre contrôle ? Par votre science acquise, sans doute, par votre jugement d'homme libre, et aussi, ce me semble, par la lecture des bonnes *revues*.

La *revue* mensuelle ou hebdomadaire a cet avantage très appréciable que ses rédacteurs sont moins pressés par le temps. Leurs *copies* ont le droit de sécher, d'être relues et corrigées, avant de passer aux mains du prote et sous les rouleaux de la machine.

Lisez par exemple « à travers les faits et les œuvres, » que M. Thomas Chapais signe chaque mois dans la *Revue Canadienne*, et vous en saurez plus long sur les choses d'Europe et d'Afrique que ne vous en avait appris la lecture *quotidienne* des *quotidiens* !

Ce qui revient à dire que la *revue* complète joliment le quotidien ; mais j'admets qu'elle le suppose en bien des cas. L'homme sérieux devrait donc avoir ses *revues* aussi bien que ses *journaux*. Le *quotidien* ne devrait pas nuire à la *revue* !

Et de trois !.....

* * *

Vient la question de la *revue nationale* vs les *revues étrangères*. A Dieu ne plaise que je dise des inexactitudes ! Les *revues* venues de France, d'Angleterre, d'Italie, de Belgique et des Etats-Unis sont certes intéressantes pour nous, et je sais bien que *nos revues* n'ont pas la prétention de les surpasser en science et en variété. Mais là, vrai, ne pourrions-nous pas être plus patriotes ? Des écrivains ? Des spécialistes ? Nous en aurons *chez nous* — nous en avons déjà — le jour où nous déciderons à encourager *nos gens* d'un abonnement..... payé !

Scyons patriotes et soyons-le pratiquement. La cosmopolitisme est un fléau, par contre le patriotisme est une vertu sociale.

La presse est une force, la grande force de nos temps, mais la presse qui surtout nous fera du bien — ou du mal hélas ! — c'est *notre* presse ! Il y a des questions qui nous intéressent tout spécialement et que nos jeunes générations ont besoin de connaître. Or, ce ne sont pas évidemment ceux qui ne nous connaissent pas qui traiteront ces questions-là. Encourageons donc les nôtres.

Pour cela, n'allons pas rêver qu'il faut que chacun de nous *dirige* la *revue* à laquelle il s'abonne, c'est impossible.

Gardons notre droit de penser, très-bien ! Mais que cela ne nous empêche pas de favoriser de notre sympathique appui ceux de *nos* publicistes qui donnent des garanties d'orthodoxie et de talent. C'est une œuvre et une grande œuvre !

Voyez, nous nous imposons des sacrifices coûteux pour pourvoir notre jeunesse d'une solide et chrétienne instruction, c'est magnifique ! Mais nos gens instruits ont besoin de lecture et de saine lecture. Parachevons notre œuvre, pour Dieu et la patrie ! Encourageons nos

revues chrétiennes et nationales. Allons-y d'un abonnement, c'est peu, mais ce sera contribuer à donner à notre race le pain intellectuel et l'aliment moral qui font les grandes nations.....

Et de quatre !..... Et c'est tout !

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR, ptre.

Séminaire Saint-Charles-Borromée, à Sherbrooke.

1er octobre 1901.

P. S. — On s'abonne à la *Nouvelle France*, à l'archevêché de Québec. Les bureaux de la *Revue Canadienne* sont au No 290, rue Université Montréal. Ces renseignements sont donnés par pure conviction.

E.-J. A., ptre.

LE RIRE

M. E. Faguet, académicien et professeur en Sorbonne, un des moralistes les plus connus de notre temps, devait au printemps présider la distribution des prix du lycée Charlemagne, à Paris. Mais il ne l'a pas fait, des ordres supérieurs l'en ayant empêché.

Sous ce titre : « Ce qu'eût été mon discours », il fait connaître le discours subversif qu'il eût prononcé. Le voici : nos abonnés ne regretteront pas les quelques minutes consacrées à cette lecture.

Mes enfants, la plupart des gens qui ont parlé du rire en ont parlé d'une façon lugubre. C'est qu'ils ont parlé du rire triste. Il y en a un qui est de moquerie sardonique, sarcastique et, au fond, enragée.

C'est ainsi que Voltaire disait : « Je me couche tous les soirs dans l'espoir de me moquer du genre humain en me réveillant le lendemain ». C'est ainsi que Beaumarchais écrivait : « Je me hâte de rire de tout pour n'être pas obligé d'en pleurer ».

C'est ainsi que de Molière lui-même on a pu dire, quoique avec un peu d'exagération :

Cette mâle gaieté, si triste et si profonde
Que lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer.

C'est ainsi encore que votre La Bruyère, que vous apprenez par cœur peut-être un peu trop tôt, a dit familièrement : « Il faut rire avant d'être heureux, si on ne veut pas mourir sans avoir ri ».

Tout cela est bien, si l'on veut, et, en tout cas, c'est assez joli pour être cité. Mais il y a un autre rire dont on ne parle pas assez et qui est bien plus recommandable. C'est le rire gai.

C'est le rire de la joie de vivre et de se sentir bien portant de corps et d'âme. Ce rire-là, mes enfants, c'est un acte de reconnaissance envers le Créateur et, donc, c'est une espèce de prière.

Je vous souhaite de faire votre prière du matin, votre prière du soir et une petite oraison vers midi. Ne vous scandalisez pas. Je suis, ce disant, beaucoup plus d'Eglise que vous ne croyez peut-être.

Les religieux et les religieuses non seulement pratiquent la gaieté, mais se la commandent. C'est une de leur règle. Il faut être gai et il faut rire en récréation, comme il faut être sérieux dans la méditation et le travail.

Ils ont parfaitement raison. Ce sont de très bons psychologues. Ils savent que la gaieté est le témoignage d'une bonne conscience, bien entendu ; mais ils savent aussi qu'elle la donne, qu'elle contribue à la donner. Ils connaissent l'influence, qui est considérable, de l'extérieur sur l'intérieur, du geste sur la pensée et de l'attitude sur l'âme.

Comme Pascal soutenait, non sans cause, que la pratique conduit à la foi, — à la condition, je crois, que la foi suggère déjà un peu la pratique, — de même ils pensent que le rire, témoignage de la paix du cœur, amène peu à peu le cœur à la paix.

L'uniforme, comme vous le savez, influe sur le tour des pensées et des sentiments. Voyez le mien, comme il me rend sérieux ! Eh bien ! la gaieté est l'uniforme de la bienveillance. Il finit par la faire pénétrer jusqu'au fond du cœur.

Prenez souvent cet uniforme-là et, si vous voulez que je fasse

appel à votre coquetterie, songez que, de tous, c'est celui qui vous va le mieux. Souriez, le sourire c'est la nature en permission. Riez, le rire c'est la nature en vacances.

Riez, même en classe. Il y a, même en classe, du temps pour tout ; et je connais assez vos maîtres pour savoir qu'ils ont le travail facile, l'enseignement gai, parce qu'ils sont assez forts pour que l'un et l'autre ne leur coûtent rien. Nous vous les faisons comme cela. Que celui qui n'a jamais ri nous jette la première pierre.

Il y a eu un fondateur d'une de nos trois Républiques qui disait, très vieux : « Il faut prendre tout au sérieux et rien au tragique ». C'était une parole profonde, Faites toujours ainsi.

Je passe une partie de ma vie à analyser des tragédies et des comédies. Au fond, je ne les aime ni les unes ni les autres. Je ne les aime qu'esthétiquement. La tragédie fait pleurer et la comédie fait rire des hommes. Il ne faut pleurer ni rire tristement. Il faut rire comme si le rire était un signe de gaieté.

Je vous souhaite une gaieté joyeuse. Elle est agréable à Dieu, aux hommes et à soi-même. On ne sait pas combien de devoirs on accomplit en riant aux éclats. Je crois bien que toute la morale est dans la gaieté.

Je vous vois tout-à-fait en train de pratiquer cette morale recommandable. Cela m'avertit que je n'ai pas besoin de vous donner plus longtemps des conseils.

CLOTURE DU JUBILE

DANS le diocèse de Montréal le jubilé se terminera le 3 novembre prochain.

Pour marquer la fin de ce temps de grâces et de pardon, par ordonnance de Mgr l'archevêque il y aura ce soir-là, avant l'*Angelus*, sonnerie des cloches de toutes les églises paroissiales et de toutes les chapelles publiques, pendant un quart d'heure.